



Association déclarée selon la loi de 1901  
Siège social : 35 rue Léon Fontaine 78500 Sartrouville  
Tél : 01 39 15 32 21 e-mail : arqm@wanadoo.fr  
Site : www.arqm.asso.fr

**Mai – Juin 2009**  
**Bulletin N°52**

## **EDITORIAL**

### **Une Fête pour la Nature**

Le week-end du 16 et 17 mai aura lieu la 3<sup>ème</sup> fête de la Nature. Organisée par les associations de protection de la nature (FNE notamment) et deux ministères (écologie et affaires étrangères), cette fête a pour objectif de permettre à l'ensemble des Français de vivre un week-end au cœur des sites naturels, pour renouer des liens forts avec l'environnement.

Par un pur hasard du calendrier, il se trouve que deux manifestations sartrouilloises désormais traditionnelles – le nettoyage des berges de Seine et la sortie vélo de notre association – étaient programmées pour ce week-end des 16 et 17 mai. D'où l'idée de lier les deux événements et dans le cadre de notre appartenance à France Nature Environnement (FNE), de demander le label « fête de la nature 2009 » pour ces manifestations, en développant l'aspect nature déjà largement présent les années précédentes.

Ainsi le nettoyage des berges, organisé cette année par le Comité du Vieux pays, sera l'occasion d'une découverte de la Seine, sous différents aspects : la qualité de l'eau, la biodiversité sur les rives, la faune et la flore présente sur cet espace naturel, leur devenir dans le cadre de la réhabilitation projetée, etc., Tous ces thèmes seront abordés avec l'association Seine Vivante.

De même pour la sortie vélo de notre association, avec parcours en forêt de Maisons-Laffitte jusqu'à l'étang du Corra. Ce sera l'occasion de nous interroger sur l'origine de cette forêt et notamment des sables que l'on trouve en de nombreux endroits. Le devenir de l'étang du Corra, point d'arrivée de notre périple, sera également évoqué : quels oiseaux y trouve-t-on, pourquoi le niveau de l'eau baisse-t-il régulièrement, quelles conséquences pour les habitats naturels, existe-t-il des solutions pour réapprovisionner l'étang ? Les réponses nous seront données par l'association la Boucle Verte.

Soyez nombreux à participer à ces manifestations festives et conviviales, dans le cadre de cette Fête de la Nature, moment exceptionnel de sensibilisation aux urgences et aux enjeux de la protection de la biodiversité.

## **AGENDA**

- Mercredi 6 mai : réunion annuelle de quartier avec M. le Maire, à 20h., au lycée Jules Verne. Entrée par le 2 rue de la Constituante.
- Samedi 16 mai : nettoyage des berges de Seine, avec le Comité du Vieux Pays. Rendez-vous à 9h devant la MJC, 22 quai de Seine.
- Dimanche 17 mai: Sortie vélo avec l'Association. Destination: l'étang du Corra, en forêt de Maisons-Laffitte. Départ à 9h30 depuis le rond-point Alfred Foulon (derrière la mairie).
- Dimanche 17 mai : fête du quartier des Dix-Arpents. Brocante, animations. Parking Dijou.
- Dimanche 31 mai : fête du quartier du Val. Brocante, animations. Rue Pierre Brossolette.
- Samedi 6 juin: journée du développement durable, avenue de Longueuil, à Maisons-Laffitte. Le CADEB et Réseau Vélo 78 seront présents sur un stand.
- Samedi 6 juin : voyage à Bruges avec le Comité du Vieux-Pays.
- Dimanche 7 juin : élections européennes.
- Samedi 13 juin : repas de quartier au Lycée Jules Verne.
- Dimanche 14 juin : salon du livre pour la jeunesse, au parc du Dispensaire.
- Dimanche 28 juin : fête de la lavande sur le site de Seine Aval (station d'épuration d'Achères). Animations et cueillette gratuite de lavande.
- Dimanche 13 septembre : Triathlon de Sartrouville. La ville recherche des signaleurs de course. Renseignements et inscriptions auprès du service des sports ou par l'intermédiaire de l'Association.

## **ADHESIONS A L'ASSOCIATION**

Les adhésions 2009 rentrent normalement (près de cent trente à ce jour). Un rappel sera envoyé à ceux qui ont omis leur renouvellement.

## **REUNION DE QUARTIER AVEC M.LE MAIRE**

Comme vous le savez, la réunion annuelle de quartier avec notre Maire, Pierre Fond, et des représentants de la municipalité, aura lieu le mercredi 6 mai à 20h. Cette

réunion se déroulera exceptionnellement cette année au lycée Jules Verne, les salles municipales n'étant pas disponibles à cette date. Nous remercions Mme Argo, proviseur du Lycée, de nous accueillir dans son établissement. La réunion commencera par une brève présentation audiovisuelle des activités de l'Association. Ensuite, les participants pourront interroger M. le Maire sur tous les sujets qui les intéressent. Une série de questions a déjà été recueillie auprès des adhérents de l'Association et transmise en mairie.

## **SORTIE VELO**

Le rendez-vous est fixé à 9h15 au rond-point Alfred Foulon/Palis (derrière la mairie) pour un départ à 9 h 30. Cette promenade sans aucun caractère de compétition sportive est accessible à tous, de -7 à +77 ans ! Toutefois, les mineurs de moins de 16 ans doivent être accompagnés par un adulte. Notre destination sera l'étang du Corra, que nous atteindrons en traversant la forêt de Saint-Germain-en-Laye, en direction du Nord-Ouest. N'oubliez pas d'emporter de la boisson et un petit casse-croûte pour la pause ainsi que des vêtements de pluie selon la météo.

N'omettez pas non plus de régler vos freins et de gonfler les pneus. Le port du casque est recommandé pour les petits et les grands ainsi que le gilet fluo (obligatoire dans les véhicules). Vérifiez enfin que vous êtes bien titulaire d'une assurance « *responsabilité civile* » individuelle ou familiale.

Notre promenade est labellisée « fête de la nature » (voir éditorial). Le retour est prévu vers 12 h 30/13 h 00.

Renseignements auprès de l'Association.

## **FETE DE QUARTIER**

Le désormais traditionnel repas annuel de quartier aura lieu au lycée Jules Verne, le samedi 13 juin en soirée. Si vous souhaitez participer à la préparation ou donner un coup de main pendant la soirée, merci de prendre contact avec Jean-Claude Druelle, au 01 39 15 06 49.

## **LE PROJET IMMOBILIER AV J. JAURES**

Le permis de construire vient d'être accordé en date du 31 mars 2009. Le dossier est donc désormais accessible au public. Voici un extrait des renseignements qui y figurent, aimablement communiqués par le service urbanisme de la mairie.

- Le terrain est situé au 28 avenue Jean Jaurès sur la commune de Sartrouville. Sa surface est de 2 112 m<sup>2</sup>, il présente une forte pente vers le bas du terrain.
- Le promoteur est la Société ICADE CAPRI, groupe immobilier français filiale de la Caisse des Dépôts et Consignations, institution financière publique française placée sous le contrôle direct du Parlement.
- Le projet consiste à édifier sur le terrain un bâtiment de logements collectifs comportant 53 appartements répartis en 10 logements sociaux et 43 logements réservés à l'accession privée. La hauteur sera de 5 niveaux (R+3+C) en limite sur rue et 3 niveaux (R+I+C) sur le reste du terrain.

- Pour réaliser cette opération, l'aménagement du site sera organisé avec la construction principale en bord de l'avenue puis en descendant vers le fond de la parcelle par une prolongation du bâti de niveau inférieur afin de dégager les limites séparatives et de laisser place à la végétation. L'ensemble des volumes bâtis sera réparti en un bâtiment composé de 4 cages d'escaliers et d'un commerce en pied d'immeuble de 55 m<sup>2</sup>. Il y aura 75 places de stationnement créées en sous-sol (aucun stationnement en surface).
- L'accès de l'immeuble se fera par le hall donnant directement sur l'Avenue Jean Jaurès pour la partie des 43 logements en accession. Concernant les logements sociaux, l'accès de l'immeuble se fera par un autre hall donnant lui aussi directement sur l'Avenue Jean Jaurès pour la partie des 10 logements sociaux.
- Un vaste jardin a été laissé libre et en pleine terre en partie arrière et sur les limites séparatives afin de créer un espace vert.

*Un plan de la construction sera mis en ligne sur le site de l'Association ([www.arqm.asso.fr/](http://www.arqm.asso.fr/)).*

## **RELATIONS DE VOISINAGE AVEC LA SNCF**

Notre quartier est bordé au sud par les voies SNCF, implantées sur un talus entre la gare de Sartrouville et le pont sur la Seine. Y transitent les trains au départ de Saint-Lazare (grandes lignes, transilien), le RER et le fret. Notre quartier bénéficie d'une bonne desserte vers Paris, Poissy et Cergy notamment, même si nous regrettons la suppression de la liaison avec Paris Saint-Lazare aux heures creuses de semaine. En revanche, les riverains les plus proches des voies se plaignent de nuisances diverses : bruit des trains et des infrastructures, mauvais entretien des talus. A cela s'ajoute l'absence d'interlocuteurs, ou leur multiplicité.

Dans le cadre du CADEB, deux responsables de la SNCF de Paris Saint-Lazare sont venus à Sartrouville fin mars 2009 pour rencontrer les riverains. Quatre membres de l'Association ont participé à cette réunion, qui a permis de faire un large tour d'horizon du dossier.

### **Le bruit ferroviaire :**

Les leviers d'action sont divers :

- Souder les rails : réalisée sur des longueurs de plusieurs centaines de mètres, cette technique apporte une amélioration sensible. Mais elle ne peut s'appliquer, ni dans les zones d'aiguillage, ni avant les ponts, où des dispositifs de dilatation sont indispensables, ce qui est le cas dans la traversée de notre quartier. Pour atténuer le bruit, les joints sont vérifiés régulièrement - avec ajout de matière ou remplacement selon leur état - et on complète le ballast avec des cailloux sous les appareils de voie (aiguillages notamment) pour réduire les claquements.
- Les murs anti-bruit: ces aménagements sont réalisés, non par la SNCF mais par RFF. En effet Réseau Ferré de France est depuis 1997 propriétaire des infrastructures ferroviaires françaises (voies, signalisation, caténaires, ponts et murs de soutènement). Des protections sont prévues sur le parcours de la future Tangentielle nord, mais rien dans notre quartier.
- Des trains moins bruyants, car plus légers : ce sera le cas du nouveau train de voyageurs (le francilien) qui sera mis en service progressivement. En revanche, rien n'est

prévu pour le fret, d'autant qu'en plus des wagons SNCF circulent désormais des trains appartenant à l'un des sept opérateurs privés entrés sur le marché à la faveur de l'ouverture à la concurrence en 2006 (dont Véolia et Euro Cargo Rail).

### **L'entretien des talus**

Les talus appartiennent à RFF mais c'est la SNCF qui dans le cadre d'une convention en assure l'entretien courant.

Couper la végétation en bord de voie est une nécessité pour éviter les départs de feux (ça arrive encore) et l'envahissement. La taille est mécanisée: les engins coupent au ras du sol, et broient les végétaux qu'ils laissent sur place. Les résidus sont biodégradables et constituent un paillis qui limite la repousse. On réduit l'usage des désherbants et on utilise des produits moins nocifs, mais ils sont moins efficaces.

Il avait été envisagé de confier l'entretien des talus aux communes, mais le projet bute sur deux problèmes :

- L'aspect financier : les communes demandent un dédommagement mais par qui ?
- La sécurité des agents communaux : il faudrait implanter les clôtures auprès des voies et non en bas de talus comme c'est le cas dans notre quartier.

Conclusion : pour le moment, ce projet est au point mort.

### **Les écrans végétaux :**

Une haie de thuyas formait écran rue Jean Racine, mais elle a été rasée en août 2008 par la SNCF pour implanter une clôture. Avant d'envisager une revégétalisation éventuelle entre le parking et le grillage, il faudrait savoir à qui appartient le terrain (à la ville ou à RFF ?).

### **La propreté**

D'un manière générale, il est prévu un ramassage annuel des déchets et détritiques, qui est effectué manuellement le long des voies (pas d'aspiration). En revanche, la propreté des gares elles-mêmes, qui sont restées propriété de la SNCF, dépend du responsable commercial local (le « chef de gare »).

### **L'aspect des ponts, et des murs de soutènements**

Ces ouvrages sont vérifiés annuellement (un PV est établi) et une inspection détaillée a lieu tous les 5-6 ans, qui peut conclure à la nécessité d'investissements à réaliser. En revanche, il n'y a pas de budget pour l'entretien "esthétique". Les communes sont autorisées à effectuer des travaux d'embellissement, à condition que les ouvrages restent accessibles pour l'entretien. C'est le cas pour le pont SNCF sur l'axe Jaurès/République, qui pourrait faire l'objet d'un habillage.

Un compte-rendu détaillé de la réunion paraîtra dans la prochaine lettre du CADEB, disponible sur le site : [www.cadeb.org](http://www.cadeb.org)

## **ASSAINISSEMENT**

### **Rue Hortense Foubert**

Lors de violents orages, les réseaux d'égouts en centre ville sont vite saturés. Conséquence : l'eau ne s'écoule pas, des débordements se produisent et des caves sont inondées. Un « point noir » a été identifié. Il se situe en bas de l'avenue

Hortense Foubert, face à la Poste. A cet endroit convergent plusieurs égouts : cela forme un « nœud hydraulique » qui ralentit le cheminement de l'eau dans le réseau souterrain. Pour améliorer la situation, il a été décidé de créer une connexion directe – sans passer par le nœud existant - entre le collecteur de l'avenue Jean Jaurès et celui de la rue Hortense Foubert, lui-même raccordé au réseau intercommunal du SIAAP (celui qui achemine les eaux collectées à Achères où elles sont traitées).

Les travaux consistent en la pose de 30 mètres linéaires de collecteur de près d'un mètre de diamètre en bas de l'avenue Hortense Foubert. Le chantier a commencé le 30 mars. Ils ont été interrompus rapidement, car lors de la réalisation des sondages préparatoires aux travaux, est apparue la nécessité de déplacer une canalisation d'eau potable. Cela nécessite des autorisations et l'intervention d'entreprises spécialisées. Les travaux devraient reprendre mi-mai et durer un mois environ, période au cours de laquelle la partie basse de la rue Hortense Foubert sera interdite à la circulation.

*(renseignements aimablement communiqués par le service voirie)*

### **Rue Léon Fontaine**

Des fissures ont été constatées dans le collecteur situé sous le quai de Seine. Pour y remédier, des travaux sont en cours actuellement, pour une durée d'une à deux semaines.

## **VOIRIE**

### **Les travaux de l'avenue de la République**

Ils seront réalisés du pont SNCF jusqu'à la rue de Strasbourg (feu tricolore). Les travaux débiteront en juillet et ce pour 6 mois soit jusqu'à fin décembre 2009. Ils interviendront pour l'essentiel durant la journée (pas d'interruption sur le mois août). Ils seront organisés de manière à ne pas entraîner de perte d'exploitation pour les commerçants de l'Avenue. Bien sûr, il y aura certaines nuisances inévitables pour de tels travaux. La ville ne souhaite pas interrompre la circulation sur l'Avenue mais étudie néanmoins un plan de délestage en fonction des besoins techniques de l'entreprise. Il faut savoir que 19000 véhicules empruntent cette avenue chaque jour et 10000 véhicules les quais de Seine.

L'Avenue de la République sera copie conforme à celle de Stalingrad à savoir :

- Trottoirs pavés couleur ardoise,
- Plantations d'arbres,
- Réfection des réseaux d'assainissements,
- Nouvel éclairage public,
- Candélabres identiques à ceux de la place de la gare,
- tapis chaussée enrobée,
- places de stationnement alternées avec effet de chicanes,
- passages protégés modifiés

Le dossier technique d'embellissement du pont SNCF a été bouclé avec RFF mais les travaux ne seront pas effectués en même temps que ceux de l'avenue de la République car il reste à trouver le financement.

*(Renseignements aimablement communiqués par l'association des Dix-Arpents)*

Notre Association sera conviée à la prochaine réunion en mai prochain au cours de laquelle le détail des travaux sera présenté, ainsi que le plan de délestage.

## **HISTOIRE LOCALE**

### **Eugène Cornu...un illustre voisin**

*Mais la Seine  
Elle préfère  
Voir les jolis bateaux  
Se promener sur elle  
Et au fil de son eau  
Jouer aux caravelles  
Sur la Seine.. (Francis Lemarque – 1948)*

Notre quartier en est témoin et c'est toujours un spectacle ravissant que de voir un jour de beau temps régater des voiliers. Parmi ceux-ci, figurent sans doute des bateaux créés par un habitant du quartier, Eugène Cornu.

Ce Breton né à Lorient en 1903 passe toute son enfance à Nantes où il a pu voir tous les bateaux qui montaient et descendaient la Loire. Un de ses oncles, traceur aux Chantiers de St Nazaire lui apprend le traçage des coques. Il entre en 1919 comme apprenti chez Nieuport à Puteaux dans l'île de la Jatte (entre Levallois et Neuilly) pionnier de la construction aéronautique. Atteint très jeune d'une poliomyélite, il décide dans les années 20 de se faire amputer de la jambe droite qui le gêne...ce qui dénonce déjà un caractère bien trempé ! Il passera le reste de son existence appuyé sur une paire de béquilles et sur son unique jambe, un baret vissé sur la tête. C'est avec cette silhouette-là, trapue, énergique, qu'il fut connu à Sartrouville où il arrive après avoir répondu à une annonce de Paul Jouët. Il est engagé le 1<sup>er</sup> Février 1923, il a 20 ans.

Une vraie collaboration s'établit entre le grand personnage qu'était Monsieur Paul Jouët (associé depuis 1920 à André Blondeau créateur du chantier naval en 1872) et ce dessinateur surdoué, Eugène Cornu (qui se disait volontiers diplômé de l'Ecole primaire à Nantes) et qui compléta rapidement ses connaissances grâce à ses dons étonnants et à son entourage professionnel. A 22 ans, en mai 1925, il signait : Eugène Cornu, architecte naval.

Son caractère volontaire lui donna vite une réputation d'homme à l'abord difficile, solitaire, intransigeant : il vérifiait tout, inspectant sans relâche les bateaux en construction, montant sans aide (surtout pas d'aide !) aux échelles, faisait refaire et refaire encore, jusqu'à ce que la perfection soit atteinte.

Il habitait depuis le début des années 30 rue de la Constituante dans un pavillon qui existe toujours bien sûr : la pièce vitrée qui lui servait de bureau d'études est encore là, même si elle a été murée en partie ; je me souviens l'avoir vu derrière la vitre, le baret sur la tête, occupé à travailler sur une planche qui bouchait une partie de la verrière car, outre son activité aux chantiers Jouët, il dessinait chez lui différents voiliers puis il partait, toujours à pied, par le bord de Seine rejoindre ses chers chantiers Jouët. Il cessa son activité dans les années 60, s'estimant trop âgé pour acquérir la maîtrise nécessaire au travail du plastique qui arrivait sur le marché.

Sa production fut énorme : des bateaux à succès et célèbres dans le monde entier (il travailla pour Alain Gerbault, Marin Marie), depuis les dériveurs de régates (le Bélouga), en passant par les yachts somptueux, les croiseurs côtiers, les bateaux de sauvetage, etc ... et dont des exemplaires

sillonent toujours les mers et les plans d'eau du monde entier. Il n'avait pas laissé de consignes pour ses archives à son décès. Heureusement, son épouse les remit à Monsieur Jean Pierre Jouët qui les a déposées au Musée de la Marine: pas moins de 330 plans originaux, un homme seul qui travaillait sans autres instruments qu'un crayon, un tire ligne, des lattes et des plombs.

*Françoise Denais*

*Les amis de l'Histoire de Sartrouville et ses Environs.*

sources : Revue Chasse-Marée -

## **ENVIRONNEMENT ET PROPRETE**

### **Propreté**

Bonne nouvelle : il est prévu d'installer une poubelle sur le parking Jean Racine et au sortir des bâtiments administratifs rue Henri Dunant. C'est ce qui ressort de la dernière réunion avec le responsable propreté, en présence de B. Carlier, maire Adjoint. Il faudra toutefois attendre le déblocage du budget correspondant.

La demande avait été exprimée à plusieurs reprises par les riverains concernés et notamment lors de la dernière réunion de quartier.

### **Déchets verts**

Pour inciter les riverains à recycler eux-mêmes leurs déchets verts, il est envisagé de mettre à disposition des riverains volontaires des composteurs individuels. Une expérimentation pourrait avoir lieu en 2010 à Sartrouville dans un ou plusieurs quartiers. Les composteurs individuels bénéficient de subventions de l'Etat et de la Région. Une participation financière restera toutefois à la charge des habitants intéressés. De plus, un contrôle de la bonne utilisation sera mis en place.

Les associations de quartier seront sollicitées pour participer à l'expérimentation.

### **Du compost gratuit**

M. Aléonard, responsable propreté à Sartrouville, rappelle qu'il est possible d'aller chercher gratuitement du compost provenant de la collecte des déchets verts, à SEV Montesson (rue du 8 mai 1945).

## **DERNIERE MINUTE**

### **Non au circuit de Formule 1 à Flins les Mureaux**

Le CADEB de la Boucle de Montesson, dont notre Association est membre, a pris position comme la plupart des associations d'environnement contre le projet de création d'un circuit de F1 dans les Yvelines, à Flins les Mureaux. En revanche, il soutient le plan de relance départemental dans ses autres aspects, pour des projets de développement au réel bénéfice des habitants de la région, en terme d'emplois durables et de qualité de vie.

Pour vous informer, vous trouverez joint à ce bulletin un document d'information rédigé par le collectif « Flins sans F1 ». Nous vous invitons à signer la pétition sur le site du collectif : [www.collectif-flinssansf1.org](http://www.collectif-flinssansf1.org).

*Bulletin rédigé par l'Association, le 22 avril 2009*